

Au 31 décembre 2006

COMMUNE	DEMOGRAPHIE			REVENU & PRECARITE					DEMANDE D'EMPLOI - INSERTION PROF.				LOGEMENT		DELINQUANCE						
	Population estimée 2006**	Evol. depuis 99	Bénéficiaires de l'APA	RUC annuel médian 2004	Evol. 03-04	Taux de pauvreté	RMI	AAH	API	ASS	min vieillesse	DE cat. 1	Evol. 05-06	Part DELD dans cat. 1	Bénéficiaires du PLIE	Bénéficiaires FSL	Accès	Maintien	Nombre de faits constatés	Evol. 05-06	Taux de criminalité*
Besné	2 211	+ 9%	12	14 507	+ 0,7%	4%	13	8	< 5	9	6	63	+ 5%	35%	21	< 5	< 5		46	+ 16	21 ‰
La Chapelle-des-Marais	3 140	+ 6%	40	14 647	+ 0,8%	5%	16	30	< 5	27	9	73	- 24%	23%	83	< 5	< 5		60	+ 18	19 ‰
Donges	6 338	+ 3%	56	14 668	+ 3,0%	7%	76	54	12	12	24	187	+ 6%	29%	44	13	5		190	- 16	31 ‰
Montoir-de-Bretagne	6 310	+ 2%	47	13 938	+ 2,0%	9%	79	90	18	30	29	228	+ 10%	25%	98	18	5		256	- 44	41 ‰
Pornichet	10 423	+ 8%	71	18 657	+ 2,1%	7%	135	89	16	55	39	346	- 10%	26%	37	16	7		851	+ 42	80 ‰
Saint-André-des-Eaux	4 917	+ 39%	17	17 434	+ 4,5%	4%	23	18	< 5	11	5	85	- 15%	22%	29	< 5	5		85	+ 14	17 ‰
Saint-Joachim	3 772*		65	13 918	- 0,5%	6%	37	44	< 5	10	5	108	- 8%	30%	30	< 5	< 5		49	- 4	15 ‰
Saint-Malo-de-Guersac	3 085	- 1%	18	14 955	+ 1,3%	5%	17	35	7	17	6	86	- 18%	36%	29	< 5	< 5		52	+ 3	17 ‰
Saint-Nazaire	67 200	+ 2%	543	14 917	+ 1,1%	14%	1 932	1 098	343	469	323	2 905	- 2%	29%	1 593	318	154		5 320	+ 172	78 ‰
Trignac	7 092	+ 2%	45	13 984	+ 1,7%	13%	179	86	48	36	31	273	+ 7%	28%	113	40	24		415	+ 54	59 ‰
Carene	110 716	+ 4%	914	15 098	+ 1,6%	11%	2 507	1 552	458	676	477	4 354	- 2%	28%	2 077	405	200		7 324	+ 255	64 ‰
Loire-Atlantique	1 209 000	+ 7%		16 023	+ 2,9%	N.D.						40 789	- 8%	29%					74 398	- 2 094	63 ‰
Pays de la Loire	3 426 000	+ 6%		15 306	+ 2,9%	N.D.						102 719	- 8%	28%					156 219	- 6 110	46 ‰
France	63 392 100	+ 8%	1 008 000	15 849		N.D.	1 101 372	745 136	189 876	368 000		2 143 528	- 10%	30%					3 725 588	- 50 250	61 ‰

* St Joachim pas recensé depuis 1999

** INSEE RP 2004, 2005, 2006 provisoire

* pour 1 000 hab.

L'observatoire social, un lieu d'échanges et d'information

Depuis 2004, un groupe d'acteurs mobilisés par l'analyse de la situation sociale de Saint-Nazaire et de son agglomération se réunit périodiquement. Ce groupe de travail, animé par l'ADDRN, a conduit une réflexion méthodologique concernant le choix des thématiques et des indicateurs. Véritable lieu d'échanges et d'information, il a permis d'améliorer la connaissance de la situation sociale de l'agglomération et de ses évolutions, mais aussi d'aboutir à un diagnostic partagé par tous les partenaires :

- La Caisse d'Allocations familiales de Loire-Atlantique (CAF),
- La Direction générale des affaires sociales du Conseil général de Loire-Atlantique,
- La Carene,
- La Mission locale de l'agglomération nazairienne,
- Le PLIE de l'agglomération nazairienne,
- La Direction générale des affaires sociales de Saint-Nazaire,
- Le CCAS de Saint-Nazaire.

Le tableau de bord social

L'an dernier, deux documents « Observation sociale » ont été publiés pour la ville de Saint-Nazaire et pour l'ensemble des communes de la Carene, ainsi qu'un premier tableau de bord social plus synthétique pour Saint-Nazaire. Ces études faisaient le point sur la situation à la fin 2005.

Cette année, le Repèr'social reprend la formule d'un tableau de bord social synthétisant les principaux chiffres, afin d'appréhender la situation sociale de l'ensemble des communes de la Carene à la fin 2006.

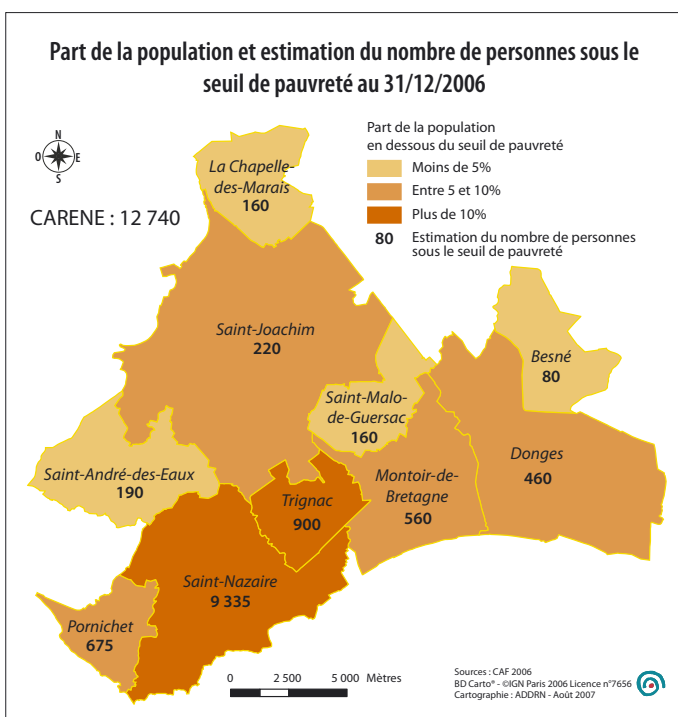
Ce document a été réalisé à partir des données INSEE, CAF, DDTEFP, Assédic, CRAM, Ministère de l'intérieur, Préfecture de Loire-Atlantique, Conseil général, PLIE, CCAS, gendarmerie, Commissariats de police et enrichi par l'analyse des institutions partenaires.

Glossaire

APA - Allocation personnalisée d'autonomie	vient compenser une perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans ou plus en les aidant financièrement à réaliser les gestes de la vie courante
RMI - Revenu minimum d'Insertion	garantit un minimum de revenu à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'un ou plusieurs enfants.
AAH - Allocation Adulte Handicapé	assure un minimum de ressources à des personnes d'au moins 20 ans, aux revenus modestes, handicapées et reconnues dans l'incapacité de travailler par la Cotorep.
API - Allocation Parent Isolé	s'adresse aux personnes sans conjoint, assumant seules la charge d'enfants. Elle est limitée dans le temps et variable selon l'âge du dernier enfant.
ASPA - Allocation de solidarité aux personnes âgées	remplace le minimum vieillesse depuis le 1er janvier 2007.
FSL - Fonds Solidarité Logement	aide les personnes en difficulté à accéder à un logement décent et indépendant, à s'y maintenir et à disposer de la fourniture d'eau, d'électricité et de services téléphoniques.
RUC annuel médian - Revenu par unité de consommation	revenu fiscal (avant redistribution) qui prend en compte la composition du ménage et les économies d'échelle
Taux de pauvreté - seuil de bas revenu	mesure relative de la pauvreté monétaire : part de la population percevant un revenu inférieur à la demi-médiane des revenus disponibles après prestations mais avant impôt
DE cat 1 - demande d'emploi catégorie 1	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à plein temps.
DELD - Demande d'emploi de longue durée	demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an
PLIE - Plan local pour l'insertion & l'emploi	dispositif de mise en cohérence des interventions au plan local, le PLIE permet aux collectivités locales d'établir une gestion rationnelle des parcours d'insertion individualisés.
ASS - Allocation Spécifique de Solidarité	destinée aux chômeurs ayant épuisé leurs droits au régime d'assurance chômage

agence pour le développement durable de la région nazairienne

• 109 Centre République - BP 326 - 44615 Saint-Nazaire Cedex • Tel : 02.40.00.36.99 • Fax : 02.40.66.50.05 • www.addrn.fr •
Directeur de la publication : Jean Haëntjens • Contact : ducrestm@addrn.fr • ISSN : 1951-2317



Pour la deuxième année, l'Adrn avec le concours de la Ville de Saint-Nazaire, de la Carene, du Plie, de la Mission locale, du Conseil général et de la CAF, est en mesure de publier les indicateurs qui caractérisent la situation sociale sur l'ensemble des communes de la Carene.

Au 31 décembre 2006, les bénéficiaires de minima sociaux (RMI, AAH, API, ASS, Minimum Vieillesse) étaient au nombre de 5 659 soit une augmentation de 1,5 %.

Si au premier regard, la hausse des allocataires aux cinq minima pris en référence se poursuit, une analyse plus détaillée montre des évolutions importantes.

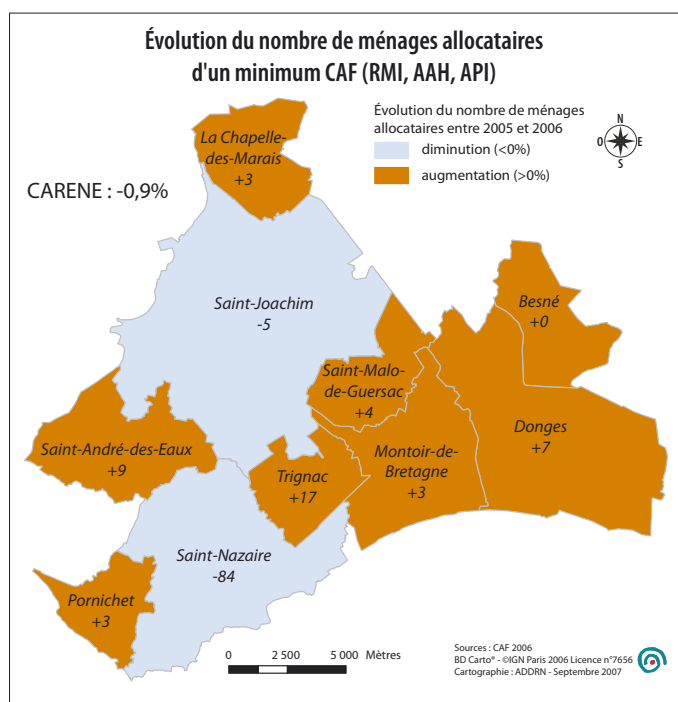
Ainsi, au titre du RMI, nous constatons la première baisse depuis 2001 avec un recul de 1,7 %. Pour mémoire, sur la période 2001 à 2005, l'augmentation atteignait les 17 %. Il conviendra de suivre ce phénomène pour déterminer si nous sommes en phase de stabilisation ou si nous amorçons un réel recul. L'allocation parent isolé connaît la même situation avec une baisse de 2,6 % après une hausse de 7 % sur la période 2001-2005.

En revanche, deux minima sociaux connaissent une hausse importante par rapport au 31 décembre 2005. Il s'agit de l'ASS avec une augmentation de près de 18 % et du minimum vieillesse avec plus 8 %.

Dans le premier cas, cela renvoie aux conditions d'indemnisation du chômage et doit nous rappeler que le temps pour passer d'un statut de salarié à celui d'allocataire est de plus en plus court.

Dans le second cas, cette augmentation caractérise la réalité économique de notre bassin de population (niveau de retraite plus faible que le taux national) et doit inciter à la vigilance quant à l'évolution des revenus pour les retraités.

Au moment où le tissu économique local affirme sa bonne santé, avec un taux de chômage historiquement parmi les plus faibles, il conviendra de mesurer comment cette dynamique profite à ceux qui sont pour le moment sur le bord du chemin.



1 - Revenus et précarité

Des revenus plus aisés à l'ouest de l'agglomération

En 2004, le revenu médian par unité de consommation* de la Carene se situait légèrement en dessous des autres échelons géographiques (Pays de la Loire, Loire-Atlantique, France de Province).

Cette médiane masque les mêmes disparités entre communes que deux ans auparavant : Pornichet et Saint-André-des-Eaux se détachent avec des revenus particulièrement élevés, Saint-Malo-de-Guersac et Saint-Nazaire ont des revenus proches de la médiane de l'agglomération. Pour le reste des communes, les revenus sont légèrement en dessous, compris entre 13 900 et 14 700 € par unité de consommation.

11% des habitants sous le seuil de pauvreté (avant impôt)¹

Un peu plus de 12 700 bénéficiaires d'allocations de la CAF ont des ressources inférieures au seuil de bas revenus², soit environ 11 % de la population de la Carene (dont 40 % d'enfants). Si la proportion d'habitants sous le seuil de pauvreté monétaire est identique à l'année précédente, les évolutions diffèrent selon les communes.

La pauvreté se concentre dans les communes les plus importantes (Saint-Nazaire et Trignac) où se trouvent logements sociaux, services de proximité, emplois... et elle est en augmentation sur la ville de Saint-Nazaire. À l'inverse, les communes périurbaines de Brière, connaissent des situations particulièrement favorables : on n'y comptabilise pas plus de 6 % d'allocataires à bas revenus.

Certains habitants sous le seuil de pauvreté ne répondent pas aux conditions d'attribution de ces minima ou ne font pas valoir leurs droits. Ainsi, un peu moins de la moitié de cette population ne reçoit pas d'allocations de la CAF. Et dans les trois quarts des cas, il s'agit de personnes isolées (célibataires, veufs, séparés...).

Une baisse du nombre d'allocataires des minima versés par la CAF...

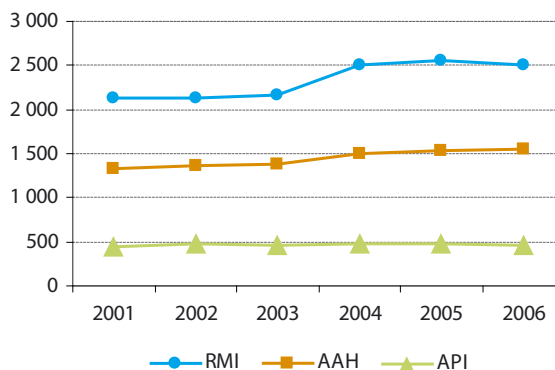
Au 31 décembre 2006, la population couverte par les trois minima sociaux de la CAF que sont le RMI*, l'AAH* et l'API*, est estimée à plus de 8 300 personnes (en tenant compte des enfants et des conjoints), soit environ 7 % de la population de la Carene.

Pour la première fois en 2006 depuis plusieurs années, on observe une légère baisse du nombre de ménages allocataires du RMI et de l'API, sur la Carene comme au niveau national. Ce recul s'observe principalement sur Saint-Nazaire et Saint-Joachim et rompt avec l'augmentation de ces quatre dernières années. Selon la CAF, cela s'explique par l'amélioration du marché de l'emploi depuis la mi-2005 et par l'activation de dispositifs d'aide à l'emploi ciblés sur les allocataires de minima sociaux (contrats d'avenir ou d'insertion, Revenu minimum d'activité...). Par ailleurs, depuis le 1^{er} octobre 2006, le dispositif d'intéressement à la reprise d'activité a été modifié : la durée pendant laquelle un allocataire du RMI retrouvant un emploi peut cumuler son allocation avec son revenu d'activité a été réduite parallèlement à la mise en place de primes forfaitaires. Le nombre d'allocataires du RMI devrait donc continuer à diminuer en 2007.

Malgré cette évolution favorable, le RMI reste le principal minimum social alloué par la CAF avec plus de 2 500 allocataires sur l'agglomération. Il s'agit principalement de personnes isolées (seuls 17 % des allocataires vivent en couple). Dans les trois quarts des cas, les allocataires ont moins de 50 ans et ils habitent le plus souvent dans les zones urbaines du littoral et de l'estuaire, qui concentrent la majorité des logements sociaux de l'agglomération.

Avec 1 500 personnes allocataires, l'AAH est le deuxième minimum social le plus distribué au sein de la Carene. À l'image de l'évolution à l'échelle nationale, on note depuis 2005 une augmentation moins importante de l'AAH que celle constatée ces dernières années. La poursuite malgré tout de la hausse du nombre d'allocataires s'explique en partie par le vieillissement de la génération issue du baby boom et par un plus grand nombre de personnes faisant valoir leurs droits.

Carene : évolution des différents minima 2001-2006



Source : CAF

*Se reporter au glossaire p. 6

¹Ces informations ne couvrent pas l'ensemble de la population : en sont exclues les personnes non allocataires Caf ou MSA ainsi que les allocataires étudiants et ceux de plus de 65 ans, pour lesquels les ressources sont mal ou pas du tout connues, soit 20 % des allocataires.

²Le «seuil de bas revenus» représente une mesure relative de la pauvreté monétaire : il correspond à la demi-médiane des revenus disponibles après prestations mais avant impôts, soit 739 € par unité de consommation en 2006.

... mais une hausse des minima perçus par les chômeurs en fin de droit et les personnes âgées

✓ l'allocation spécifique de solidarité (ASS*) a été versée par les Assédic à 676 chômeurs en fin de droit en 2006 sur la Carene, soit une augmentation de 18 %. Selon le ministère de la Santé, cette augmentation qui se retrouve au niveau national, serait liée en partie à la hausse du chômage de très longue durée ;

✓ le minimum vieillesse* a été alloué par la CRAM à 477 personnes en 2006 sur la Carene, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2005. Cette évolution contraste avec la tendance nationale à la baisse des bénéficiaires du minimum vieillesse (liée à la maturation des régimes de retraite) et reflète une part des difficultés sociales locales soulevées par le vieillissement de la population.

2 - Vieillesse et dépendance

Un nombre croissant d'habitants sur la Carene

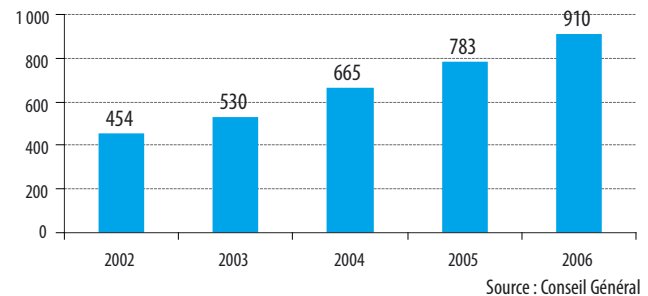
Les estimations de population réalisées par l'INSEE confirment l'évolution positive de la population de la Carene et portent à 115 000 le nombre d'habitants en 2006.

De plus en plus de personnes âgées dépendantes et prises en charge

Cette évolution s'accompagne d'un vieillissement relativement rapide de la population sur le territoire. L'analyse de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA*), qui s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus et dont le niveau de dépendance est évalué en GIR 1 à 4³, permet de mieux caractériser cette évolution.

Ainsi, on constate que le nombre de bénéficiaires à domicile a plus que doublé depuis 5 ans (+ 22% sur la seule année 2006), soit une augmentation nettement plus importante qu'au niveau national (+ 6 % en 2006). Par ailleurs, on retient que sur la Carene, un quart des bénéficiaires ont des pertes d'autonomie très importantes (GIR 1 et 2).

Carene : évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile 2002-2006



3 - Demande d'emploi et insertion professionnelle

Un nombre de demandeurs d'emploi toujours en baisse

Si le taux de chômage dans le bassin d'emploi continue de baisser et est aujourd'hui comparable à la moyenne nationale, il n'en demeure pas moins plus élevé que les moyennes régionale et départementale.

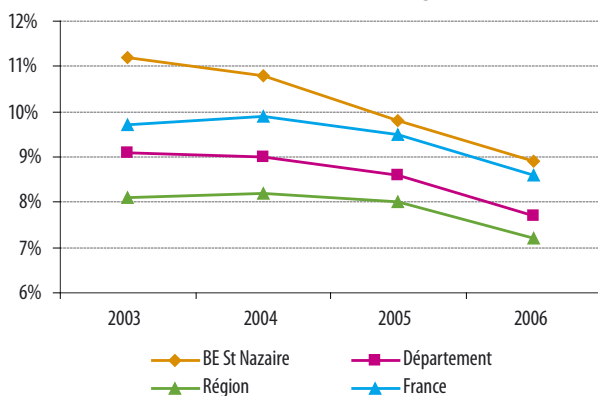
En très légère baisse par rapport à 2005, le nombre de demandeurs d'emploi dans la Carene en 2006 s'inscrit dans les plus bas niveaux recensés depuis 1997 soit 10 000 demandeurs d'emploi dénombrés au 31/12/2006.

Sur le territoire de la Carene, les demandeurs d'emploi sont proportionnellement plus nombreux à résider à Saint-Nazaire. Si la plupart ont entre 25 et 50 ans, les moins de 25 ans représentent néanmoins un quart des demandeurs d'emploi tandis que la part des plus de 50 ans est passée de 8 à 12% en une année.

Un millier de jeunes nouvellement accueillis par la mission locale en 2006

La mission locale a accueilli 1 000 nouveaux jeunes en 2006, ce qui porte à 2 500 le nombre de jeunes suivis. Un quart d'entre eux se présentant pour la première fois à la mission locale a un faible niveau de formation (enseignement secondaire) alors que 7 % ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat.

Évolution du taux de chômage



³La grille AGGIR (autonomie gérontologique groupe iso-ressources) classe les personnes âgées en six niveaux de perte d'autonomie. Les personnes relevant des GIR 1 à 4 sont les plus dépendantes, et les personnes relevant des GIR 5 et 6 sont peu ou pas dépendantes.

Dans l'ensemble, les femmes ont un niveau de formation supérieur aux hommes.

A 70%, les jeunes suivis sont des demandeurs d'emploi, la plupart non indemnisés. Leurs demandes ne concernent pas seulement l'emploi mais aussi la formation et la définition du projet professionnel. D'autres attentes, moins nombreuses concernent le logement, la santé et la vie sociale. Ils ont pour la plupart entre 18 et 25 ans, sont majoritairement logés chez leurs parents et un quart d'entre eux seulement dispose d'une automobile. Le suivi assuré par la mission locale en 2006 a permis à 1 600 jeunes d'entrer en situation active : 70 % en emploi (dont 11 % en CDI ; 75 % en CDD), 25 % en formation et 4 % en contrat en alternance.

4 - Difficultés de logement

Depuis l'an passé le FSL* regroupe toutes les aides pour accéder ou se maintenir dans le logement : caution, impayés de loyer, dettes d'énergie, d'eau et de téléphone.

En sachant qu'un même ménage peut faire plusieurs demandes, c'est plus de 1 000 ménages qui ont bénéficié d'une aide du FSL en 2006. Au titre des aides consacrées à l'accès, au maintien et à l'énergie cela représente respectivement des hausses de 5,3 %, 14 % et 3,5 %.

L'analyse du profil des ménages indique un vieillissement des bénéficiaires, une majorité de ménages monoparentaux et de personnes isolées.

La reprise du foyer Blanchy par le CCAS en octobre 2006 lui a permis d'augmenter son offre en direction des publics les plus démunis (30 lits au lieu de 15 à Vent d'Ouest). Ainsi, 246 personnes ont pu être accueillies en 2006 dans ces structures, soit une hausse de 9 %.

5 - Délinquance constatée

Contrairement au niveau national ou départemental, l'année 2006 enregistre une nouvelle hausse (+ 4 %), qui porte à plus de 7 300 le nombre de faits constatés sur la Carene. Certaines communes enregistrent néanmoins une diminution du nombre de crimes et délits, comme Donges, Montoir-de-Bretagne et Saint-Joachim.

La hausse des faits s'explique en premier lieu par le nombre croissant d'atteintes à l'intégrité physique. On observe une certaine banalisation de la violence, comme au niveau national. La forte part des personnes alcoolisées mises en causes sur la Carene participe de ce phénomène.

En second lieu, ce sont les investigations à l'initiative des services de Police et de Gendarmerie qui, en révélant

Plus du tiers des bénéficiaires du PLIE* accèdent à un emploi durable

Depuis janvier 2001, 2 100 personnes ont intégré le dispositif du Plie. La moitié des bénéficiaires du Plie a un niveau de formation assez faible et seulement 6% a le bac (leur proportion baisse au profit des bénéficiaires de niveau CAP/BEP). La part des demandeurs d'emploi de longue durée augmente.

En moyenne, le parcours dure 13 mois. Dans les trois quarts des cas, les bénéficiaires du Plie ont pu accéder à l'emploi mais seuls 40 % des bénéficiaires ont accédé à l'emploi durable (6 mois minimum chez le même employeur) permettant une « sortie positive » du dispositif. Le nombre de sorties positives a progressé ce qui s'explique tant par l'augmentation des entrées et du nombre de personnes en parcours que par l'accroissement des orientations et le surcroît de contrats signés.

Par ailleurs, selon une étude menée par le CCAS, 85 personnes ont été dénombrées comme vivant à la rue (SDF, squats, hébergement précaire, abri de fortune, véhicule...). On constate une forte diminution des personnes « fixées » à la rue avec 14 personnes au 31 décembre 2006 contre 29 en 2005.

Étant donné les modifications apportées à l'offre du CCAS, l'année 2007 constituera désormais la période de référence pour analyser la fréquentation. Il conviendra également de tenir compte des modifications supplémentaires qui devraient être apportées à l'offre globale en 2008 (projet de maison relais).

La sous-préfecture a par ailleurs enregistré 49 expulsions pour 266 dossiers déposés par les huissiers, soit un taux constant d'expulsion par rapport au nombre de dossiers (18,4%). A noter que les dossiers concernent pour une grande part des hommes seuls.

plus de 100 faits supplémentaires en 2006, ont contribué à la hausse de la délinquance constatée sur la Carene.

A contrario, les atteintes aux biens (faits les plus nombreux) et les escroqueries enregistrent un recul.

Malgré cette évolution défavorable pour la Carene, les taux de criminalité⁴ enregistrés par chacune des communes restent faibles. Les deux taux les plus élevés de la Carene sont celui de Pornichet, largement surestimé du fait de l'afflux de population en période estivale, et celui de Saint-Nazaire, qui reste relativement faible compte tenu de son nombre d'habitants.

Un quart des mises en cause concerne les mineurs, soit 6 points de plus que la moyenne nationale. Il s'agit là d'une spécificité préoccupante du territoire, et plus particulièrement de Saint-Nazaire.

⁴Rapport entre le nombre de faits constatés et la population considérée